



Les juges consulaires menacent de faire grève face aux projets de réforme

Article paru dans l'édition du 17.11.12

Le gouvernement envisage de nommer des juges professionnels dans les tribunaux de commerce

La colère gronde dans les tribunaux de commerce. Les juges sont vent debout contre l'idée, caressée par le gouvernement, d'instaurer l'échevinage - c'est-à-dire de désigner des magistrats professionnels dans ces juridictions. Pour le moment, l'opposition reste feutrée. Mais certains parlent de démissionner ou de suspendre les audiences si l'exécutif va jusqu'au bout de son intention.

A la fin de l'été, les services de la garde des sceaux, Christiane Taubira, ont indiqué qu'une réflexion était en cours « dans le but d'une meilleure efficacité » de la justice consulaire. Peu auparavant, le ministre du redressement productif, Arnaud Montebourg, s'était exprimé dans le même sens. Le sujet lui tient à cœur : en 1998, il avait corédigé un rapport très critique sur cette institution.

Les premières pistes évoquées par le gouvernement ne laissent pas présager une réforme de grande ampleur : spécialisation de certains tribunaux pour leur confier les dossiers les plus trapus ; intégration des commissaires au redressement productif dans les procédures collectives (consacrées aux entreprises en difficulté)...

Mais la donne a changé durant l'automne. Mme Taubira a prononcé des paroles qui ont meurtri les juges consulaires. Commentant la déferlante de plans sociaux en France, elle a déclaré, le 31 octobre, à l'Assemblée nationale : « Nos tribunaux de commerce ne sont habitués ni à ce rythme, ni à cette densité, ni à la complexité des dossiers et des offres de reprise qui leur sont présentés. » Ces propos sont « assez inadmissibles », réagit un président de tribunal.

« Tous des bénévoles »

Quelques jours plus tard, les juges consulaires se sont de nouveau crispés en prenant connaissance du « pacte national pour la croissance ». Présenté, le 6 novembre, par le premier ministre Jean-Marc Ayrault, le document prévoit une « concertation » qui conduira à formuler « des propositions » avant la fin mars 2013. L'une d'elles consiste à nommer des magistrats professionnels dans les futures juridictions « spécialisées » (celles qui traiteront les « difficultés des entreprises importantes ou dont l'activité couvre plusieurs régions »).

C'est un « casus belli », confie un président de tribunal. Un autre y voit « la tentative de l'exécutif de mettre la main sur le judiciaire ». « M. Montebourg veut devenir le «super-administrateur judiciaire» de la France », grince-t-il.

Elus par des représentants du monde de l'entreprise, les juges consulaires sont des dirigeants et des cadres de société - en activité ou à la retraite - qui exercent leurs fonctions bénévolement. La plupart s'opposent à l'échevinage, car le système actuel permet, d'après eux, de rendre une justice rapide, peu coûteuse, en phase avec les réalités.

Ils ne comprennent pas que le gouvernement veuille nommer dans les tribunaux de commerce des magistrats professionnels qu'il faudra former et payer. En outre, soulignent-ils, les procureurs de la République assistent déjà aux audiences ; ils prennent des réquisitions et peuvent faire appel des décisions.

« Nous ne sommes pas bons ? Que l'on nous en apporte la preuve », affirme Yves Chavent, président du tribunal de commerce de Lyon. « Nous sommes tous des bénévoles, ajoute l'un de ses pairs, sous le sceau de l'anonymat. Si nous arrêtons de siéger, cela ne nous gênera pas. » Un conflit, comparable à celui qui avait éclaté en 2001, n'est donc pas à exclure : à l'époque, des dizaines de tribunaux avaient été paralysés pendant plusieurs semaines à la suite d'une grève contre un projet de réforme similaire.

Aujourd'hui, la Conférence générale des juges consulaires privilégie le dialogue avec le gouvernement. Lors de son congrès, le 30 novembre, elle exprimera de nouveau ses arguments devant Mme Taubira et M. Montebourg - dont

Vous êtes abonnés

Classez cette archive, vous pourrez ainsi la consulter facilement pendant toute la durée de votre abonnement.

Placez cette archive dans votre classeur personnel

la présence est annoncée.



Bertrand Bissuel



[Retournez en haut de la page](#)
